



Désaccord sur vente d'un bien immobilier

Par **Alicia**, le **02/12/2011** à **14:24**

Bonjour,

Mon conjoint et moi sommes séparés. Nous habitons actuellement hors de notre domicile suite à un incendie. La maison est actuellement en rénovation. Je souhaite vendre la maison, mais lui ne veut pas, et va réintégrer le domicile. Comment puis-je l'en empêcher ? Que se passera-t-il s'il ne veut absolument pas vendre ? Nous sommes copropriétaires, non mariés.

Merci d'avance,

Alicia

Par **cocotte1003**, le **02/12/2011** à **15:39**

Bonjour, votre conjoint a le droit de retourner vivre ou bon lui semble puisque vous n'êtes pas marié et que le bien lui appartient en partie. S'il continue de vivre dans le logement, il vous doit une indemnité d'occupation, le montant se calcule en fonction de l'éventuel loyer et en fonction de la part de chacun dans la propriété. S'il n veut pas vendre, il doit vous racheter votre part ou il vous faudra demander une vente forcée (enchères) au tribunal. cordialement